

Saint Grégoire, mardi 21 janvier 2020,

Objet : Demande de temps de correction sur temps de services pour les E3C.

Monsieur Emmanuel Ethis, Recteur de l'académie de Rennes,

Mesdames les inspectrices et Messieurs les inspecteurs

Monsieur Leroux, Directeur du Groupe Scolaire Saint-Jean,

Comme nous l'avons évoqué lors de notre réunion avec Monsieur Leroux le 14 janvier 2020, nous, enseignants de langues et d'Histoire-Géographie, refusons de corriger les copies des Epreuves Communes du Contrôle Continu dans les conditions actuelles de la réforme. Les autres enseignants partagent nos inquiétudes et se joignent à nos revendications.

En effet, face à la charge grandissante du nombre de tâches que nous subissons, il nous semble impossible de cumuler notre travail actuel (préparation de cours sur plusieurs niveaux, correction de copies...) avec l'organisation et la correction des épreuves de 1<sup>ère</sup>.

Ainsi, demandons-nous de corriger cet examen sur notre temps de service et de dégager un temps proportionnel au nombre de copies par enseignant et à la durée de l'épreuve.

Sans l'engagement nécessaire au bon déroulement des corrections des épreuves et ce dans l'intérêt des élèves et des établissements, nous refusons de corriger les épreuves.

Cordialement,

Les équipes d'enseignants du groupe Saint-Jean.